



Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **2 juin 2025**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Patrick Fillion, maire.

Sont présents : Monsieur Nelson Sirois, conseiller # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5
 Madame Guylaine Kenney, conseillère # 6

Sont absents : Conseiller poste #1 : vacant

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

61-25

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et il est résolu d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item « Divers » et d'accepter le procès-verbal du 5 mai 2025.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Cotisations de l'employeur	2 678.92
Conciergerie	844.64
Conseil des Élus	12 606.60
Administration	4 090.80
Coordonnateur en loisir	3 228.00
Eau potable & Aqueduc	2 455.31
Eau usée & Égout	105.23
Voirie	6 893.37
RÉSEAU ROUTIER	
entretien, réparation véhicule	1 022.48
Article de quincaillerie	136.46
Abrasifs route Ste-Jeanne	28.00
Asphalte froide	676.05
Nivelage routes	6 225.90
LOISIR INTERMUNICIPAL	
Téléphone cellulaire	54.07
Journée de La Matapédia	152.31
Frais de déplacement avril	61.71



DIVERS	
Électricité (éclairage public)	356.89
Électricité (eaux usées, route 297)	776.15
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	1 418.63
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	506.73
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	720.04
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	736.57
Électricité (garage, 270 route 132)	3 020.36
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	44.69
Électricité (sentiers lumineux)	108.74
Téléphone (lignes alarme, eau potable)	133.86
Téléphone (cellulaire)	17.24
Fond d'information du territoire	18.00
Contrat service photocopieur	434.80
Frais de poste (journal)	65.61
Frais de poste (analyse d'eau potable et usée)	105.34
Analyse eau potable et eau usée	617.99
Frais de poste (timbres)	151.12
Hébergement site internet	281.69
Honoraires Comptable-rapport financier	11 318.16
Frais de banque	79.15
Intérêts avances de fonds	2 653.66
TECQ- Mise au norme eau usée décomptes No 54-25	4 144.85

68 970.12**62-25****ACCEPTATION DES FACTURES**

Il est proposé par Madame Diane Parent et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment, lorsqu'il y aura les crédits nécessaires.

Maire**63-25****OBLIGATIONS ET INTÉRÊTS**

Il est proposé par Madame Diane Parent et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le premier versement des intérêts, au montant de 2 229,38\$, pour l'année 2025 et le remboursement du capital, au montant de 21 500,00\$ du règlement d'emprunt pour le raccordement du nouveau puit.

Maire



64-25

RAPPORT DU MAIRE, LISTE DES CONTRATS

Lecture du rapport du maire 2024 et dépôt de la liste des contrats octroyés et des factures totalisant 25 000,00\$ et plus du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Il est proposé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'envoi du rapport du maire et de la liste dans chaque résidence sur le territoire par le biais du journal municipal et sa diffusion sur le site internet de la municipalité.

Maire

65-25

VACANCES ESTIVALES

Il est proposé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la fermeture du bureau municipal pour les vacances d'été, les jeudis à partir du 10 juillet au 25 septembre 2025.

Maire

66-25

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU que le 12 juin 2025 à 10h00 aura lieu la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier;

ATTENDU qu'une propriété est susceptible d'être mise en vente pour notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Madame Diane Parent et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse mandate Madame Nadine Beaulieu, directrice-générale à assister à ladite vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier et mandat lui est donné d'acquiescer pour et au nom de la municipalité le cas échéant, pour le solde de taxes et frais encourus, la propriété située dans la municipalité de Saint-Moïse.

Maire

**67-25****MARGE DE CRÉDIT**

Il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Madame Diane Parent et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse :

- De demander une marge de crédit pour les opérations courantes à la Caisse Desjardins de Mont-Joli – Est de la Mitis au montant de 125 000,00\$;
- D'autoriser Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents rattachés à la demande.

Maire**68-25****PAVL-CHEMIN KEMPT-DÉCOMPTE**

Il est proposé par Madame Guylaine Kenney, appuyé par Madame Nancy Côté et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement du décompte suivant pour le projet de voirie et ponceau du chemin Kempt :

Construction RJ Bérubé inc.	#1	122 364,95 \$
-----------------------------	----	---------------

Maire**69-25****TECQ2024-2028-FINANCEMENT**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Guylaine Kenney, et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse:

- De demander un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins de Mont-Joli – Est de la Mitis au montant de 618 614,00\$;
- D'utiliser ce montant pour des opérations reliés aux travaux prévus au Programme de la taxe sur l'essence-contribution Québec (TECQ);
- De rembourser cet emprunt dès la réception des versements de la subvention du Programme TECQ;
- D'autoriser Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents rattachés à la demande.

Maire



70-25

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il est proposé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le 1^{er} versement des sommes payables par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 18 649,00\$ pour l'année 2025.

Maire

71-25

RAMONAGE CHEMINÉE

Il est proposé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse offre le service de ramonage de cheminée sur son territoire et qui sera facturé par la municipalité aux utilisateurs de ce service.

Maire

72-25

CAMP DE JOUR

Il est proposé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'Association pour l'Avenir de Saint-Moïse à utiliser le bâtiment et terrain au 15 rue Fraser et demande une couverture d'assurance pour le camp de jour qui aura lieu du 25 juin au 8 août 2025, du lundi au vendredi.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h00.

Président

Secrétaire
